

# Bienvenue à

# l'Assemblée Générale 2019 de l'A.R.B.R.

Vendredi 29 novembre 2019 à 20h, salle Séquoïa



## Assemblée Générale 2019

Vendredi 29 novembre 2019

Rapport d'activité, Rapport moral, Orientations futures Marie-Hélène Mauboussin, Sylviane Girardet

Rapport financier

Marie-Hélène Mauboussin & Valérie Benoit

Renouvellement du CA



# Rapport d'activité 2018-2019

# ARBR ARBR

#### ARTICLE 2 - BUT DE L'ASSOCIATION

Cette association a pour but de promouvoir et de représenter les intérêts matériels et moraux de ses adhérents et de creer tous movens tendant à un meilleur confort moral et physique de tous les résidents. Elle s'interdit toute activité de nature politique ou confessionnelle.

#### Savoir-faire

Coordonner les activités, Organiser les manifestations Gérer les finances, le matériel, les salles.

Maintenir un lien social

#### des Ressources

#### **Adhérents**

En 2018-2019:

• 626 Familles (stable)

#### **Partenaires**

- Mairie
- Ecole du BR
- TCBO

#### Animation

#### Activités régulières

- 15 payantes sur 30 semaines
- Coins des z'Aînés, des Zouzous.

#### **Evénements**

- (Noël)
- WE Printemps
- St-Jean
- Gala de danse
- Expos, Concerts
- Auditions
- Troupe de Théâtre

#### Liens

- AG, Inscriptions
- Evénements

#### Communication

- Plaquette
- Journal
- Affiches
- Ecole
- Presse
- Site web

#### des Recettes

- Adhésions, inscriptions,
- Evénements payants ou entrées « au chapeau »
- Subvention Ville
- 1 permanente salariée
- 14 intervenants (6 salariés, 4 prestataires, 4 bénévoles)
- Des bénévoles assurant la gestion de l'association
- Des locaux mis à disposition par la Ville

#### des Charges

- Rémunérations (salaires et honoraires)
- Frais d'administration
- Achats : matériel, équipements, locations de salles, prestations, pour les activités et les évènements



### Les activités en 2018-2019

2018/ 2019	2017/ 2018	
62	69	-7
24	26	-2
115	130	<u>-15</u>
30	28	2
24	24	0
29	28	1
342	323	<u>19</u>
59	65	-6
25	23	2
32	31	1
22	23	-1
37	32	<u>5</u>
8	7	1
66	47	<u>19</u>
48	64	<u>-16</u>
13	16	-3
15	10	5
	62 24 115 30 24 29 342 59 25 32 22 37 8 66 48	62     69       24     26       115     130       30     28       24     24       29     28       342     323       59     65       25     23       32     31       22     23       37     32       8     7       66     47       48     64       13     16

			2018/	2017/
			2019	2018
TOTAL en nombre de participations			951	946
TOTAL en nombre de participants			757	739
NOMBRE DE FAMILLES ADHERENTES			626	622
	Orvaltaises	71,41%	447	443
	Non orvaltaises	28,59%	179	179
	FAMILLES BR	30,27%	191	185
	PARTICIPANTS BR	34,35%	261	248

# ARBR ARBR

#### Retour sur les évènements de 2018-2019

**Journée de l'Amitié** le 23 octobre avec la présence d'Axelle Valentin, designer textile et graphique : 34 participantes réalisent un petit ouvrage en tissu créé par Josiane.

## Vacances de Toussaint 2018 : Terre et Volumes : (Catherine J.)

Le stage modelage réunit1 4 enfants et adultes



#### Novembre:

Salon nantais Créativa à la Beaujoire : Beaucoup d'admiratrices et admirateurs pour les cadres réalisés par les élèves Encadrement de l'ARBR. Un vif succès aussi pour l'atelier des cadres réalisés sur place.



Comme chaque année, l'ARBR accueille l'association "L'Espoir orvaltais", qui récupère les jouets et les offre gratuitement à des enfants pour Noël,

et un atelier « **Répare et vous** » où des bénévoles éclairés peuvent parfois en quelques minutes diagnostiquer/réparer un petit matériel, jouet...

#### **Décembre**:

Participation de Josiane et Isoline aux Flâneries de Noël d'Orvault avec un atelier enfants « *cupcake textile*» dans la serre de la Gobinière



#### Il se passe toujours quelque chose à l'ARBR...

#### Janvier 2019:

**Yoga**: Christian J. propose un premier stage « Yoga et marche méditative » (20 participants)

#### Février 2019:

Exposition Patchwork et création textile : "Des formes et des couleurs" salle Saint-René, avec des ateliers pour les enfants les après-midi, et toujours la présence de l'association Brûlés Nantes Lomé, que l'ARBR accompagne depuis de nombreuses années



#### Janvier/Février 2019:

La troupe de théâtre de l'ARBR présente « Tailleur pour dames ». 6 représentations de ce vaudeville endiablé de G.Feydeau ont accueilli 830 spectateurs.

Un franc succès bien mérité pour Cécile, Olga, Françoise, Sandra, Gildas, Guy, Jean-Michel et Yves, désormais drivés par une jeune metteure en scène, Morgane Maisonneuve, après le départ de Roland Bousquet.

Une mention toute particulière pour leur engagement qui a permis de mener à bien cette nouvelle aventure.





#### Mars 2018: Printemps de l'ARBR

- •2ème Journée de l'Amitié proposée par Josiane le vendredi
- •Superbe concert du groupe vocal "Panamawa", le samedi soir dans une salle Saint-René pleine à craquer
- •Le cross déguisé du dimanche matin avec un record de 159 participants de tous les âges !
- •et le Carnaval des enfants rondement mené par les encadrants des Zouzous











#### Et encore :

#### La musique,

#### La Chorale Or'Vocal (Annabelle et Yves Revault)

- 2 concerts en novembre et juin, toujours avec un vif succès
- Échange et concert en janvier avec la chorale « les Voix du Nord » (de Nantes)
- Participation aux rencontres annuelles des Chorales Orvaltaises

Les auditions des élèves de l'ARBR en juin Piano (Floriane Tainturier) et Guitare (Claude Petit)



#### Et la danse,

Participation de nos danseuses aux « Eclats de la danse » orvaltais

Et pour finir en beauté le magnifique **Gala** de fin d'année à l'Odyssée « **Sortez du cadre** » . Sous la houlette de Julie, la centaine de danseuses et danseurs de l'ARBR nous ont amenés avec talent au musée revisiter les tableaux des grands peintres célèbres.

Un superbe travail aussi de costumes et de lumières. Bravo Julie et Aurélie.



#### Les activités multi-générations

#### Au Coin des z'Aînés (Josiane)

- Un repas au Lycée Appert
- le Pot-au-feu avec les Zouzous
- la visite de l'expo Art textile à la Gobinière et des Floralies de Nantes



#### L'atelier tricot-papotage,

un mercredi matin par mois, avec Sylviane

Un service « voituriers » pour l'aide aux courses

#### Et au Coin des Zouzous (Laurence, Didier et Agnès)

- •les rendez-vous habituels du mardi matin et du jeudi matin pour les (grands)parents et les assistantes maternelles
- •Un lieu de sociabilisation avec des ateliers motricité, en contact avec le relais des assistantes maternelles
- •Une participation à la « grande lessive » et une visite de l'école pour préparer les enfants avant leur première rentrée scolaire
- •Un goûter de Noël pour les tout petits et l'animation du carnaval



#### La « Saint-Jean »

Cette année ce fut « Chapeau la Saint-Jean » en journée, avec :

- •Un apéritif gratuit à midi, suivi d'un repas chaud payant
- •Une grande fête l'après-midi, avec un public familial et de nombreux enfants,
- •Une mention spéciale pour les super animations « maison » du coin des Zouzous et pour Evelyne notre crêpière dévouée.

et toujours « la balayette infernale », le manège Patoon et les poneys...

- •Un spectacle entrainant de la « La Custer Family », groupe de country-blues-folk dirigé par Claude Petit, notre intervenant guitare
- •Le feu de la Saint-Jean en tout début de soirée.
- Une équipe de bénévoles toujours aussi impliquée et efficace sans laquelle la fête n'est pas possible !





#### Hommage à Arno Coquelin,

Au coeur de l'été, Arno s'en est allé. Depuis 2008, Arno était le professeur de l'activité Cirque de l'ARBR. Ses talents artistiques étaient multiples : trapèze, clown, mime et il était unanimement apprécié des jeunes comme des parents. Sous sa direction bienveillante, chacun pouvait exprimer ses talents dans les arts circassiens. Lors de la dernière Saint-Jean en juin dernier, nous avons pu applaudir la petite troupe de cirque de l'ARBR qui s'est produite sous la houlette d'Arno. Bien qu'absent des dernières séances pour maladie, Arno avait tenu à ce que ses élèves assurent leur spectacle.

Parallèlement à ses activités d'enseignement à l'ARBR, Arno était un artiste engagé, il intervenait dans des actions de Redynamisation par le Travail Théâtral, ouvertes à un public bénéficiaire du RSA, en difficulté à s'insérer dans un projet socio-professionnel. Avec la compagnie les Alizés de Rezé, Arno croyait au théâtre comme outil d'intégration sociale.

Quelle chance nous avons eu d'avoir Arno comme professeur à l'ARBR pendant toute cette dizaine d'années. L'équipe de l'ARBR tient à remercier Arno pour la transmission de sa passion dans les arts du spectacle vivant et surtout toutes les joies qu'il a pu donner à nos enfants dans l'expression de leurs talents artistiques.





#### Orientations 2019-2020

#### Activités annuelles :

Bilan des (ré)inscriptions aux activités 2019-2020

	2019-2020	2018-2019
Familles	631	626
Participants	751	757
Participations	952	951
Nbre de cours*	60	58

<sup>\*</sup> Hors créneaux individuels piano et guitare

Annulation de l'activité Cirque ; nous n'avons pas eu le temps de chercher un nouvel intervenant avant la rentrée. Nous avions une demande pour cette année. Réflexion à mener sur la relance de cette activité, qui est très enseignant-dépendante.

1 nouveau créneau de Pilates /Yoga le lundi soir (Cathy) pour répondre à la forte demande en gym/yoga/Pilates ,

1 nouveau cours de « cartonnage » complète l'offre d'encadrement (7 inscrites),

1 nouveau cours de sophrologie « enfants » animé par Marie Mroz, l'activité débute doucement, mais les modalités de rémunération de Marie permettent, selon ses souhaits, de continuer avec peu d'enfants.

Suppression du cours de danse Eveil 1/ moyenne section (manque d'autonomie amenant des difficultés pour le périscolaire)

Toujours des difficultés d'anticipation d'une année sur l'autre et d'organisation des créneaux horaires pour la danse. Cette année perte de quelques élèves en première heure, l'horaire modifié de sortie de l'école St-Joseph ne permettant plus aux enfants de rejoindre le cours de 16h30.



#### Reconduction des manifestations habituelles

#### Printemps de l'ARBR (19 au 21 mars 2020) :

- •Journée Amitié (Josiane) le vendredi
- •Un spectacle le samedi soir (cette année : Les Camaieux )
- Le cross et le Carnaval des Zouzous
- •Exposition Encadrement +Terres et Volumes au Printemps de l'ARBR

La Saint-Jean (samedi 13 juin) date avancée en raison de la Fête de la Musique le WE suivant.

Devant les ressentis partagés entre les deux précédentes manifestations en journée (avec un repas servi à midi le samedi ou le dimanche, qui regroupe moins de participants), on propose d'essayer une autre formule avec les animations le samedi après midi, suivies d'un apéritif gratuit et d'un repas payant servi vers 19h, de manière à ce que tout puisse être rangé à 23h.

Cette année nous accueillerons le groupe « Rêves de Mer » de Christophe Quillet

Et toujours les stages ponctuels (Encadrement, Yoga et Modelage).



#### Nouveau cette année!



#### 2 matinées « café philo »

les samedi 21 janvier et le samedi 20 mars (lors du printemps de l'ARBR)

Nous accueillerons Salle Saint René un intervenant de l'association Nantaise Philosophia, ou André Guigot, professeur de philo du lycée Nicolas Appert. La première séance aura pour sujet « le bonheur » .

Une participation de 5€ sera demandée, le café sera offert par l'ARBR

Un concert avec le quartet de jazz « Trouble 6 » le samedi 8 février salle Saint-René.

Trouble 6 est un groupe de musiciens rassemblés par la passion du jazz et de la bossa nova ; il s'est produit aux derniers Rendez-Vous de l'Erdre et au Grand Chambardement

Concert gratuit, participation « à la chaussette ».





#### Orientations 2019-2020

#### Les trajets péri-scolaires

L'ARBR assure depuis 4 ans en accord avec la mairie, deux fois par semaine le mardi et vendredi soir, le trajet aller-retour (ou aller simple pour la dernière heure), de 43 enfants répartis en 7 groupes, de l'accueil périscolaire de maternelle et primaire vers le lieu d'activité (salle de danse, de poterie, ferme Poisson)

Il a été acté que Dominique assurera désormais seule les trajets à partir de la rentrée de Toussaint. En septembre-octobre, elle peut être accompagnée par un bénévole, le temps de bien connaître les enfants.

Cet accompagnement nécessite environ 2h de mobilisation à chaque fois. Les horaires d'ouverture du secrétariat au public ont été modifiés en conséquence, et le bureau est fermé au public le mardi et vendredi à 15h45.

Si le système est maintenant rodé, l'expérience montre que nous ne pouvons accepter davantage d'enfants, ni des enfants trop jeunes et peu autonomes, pour des raisons d'organisation et de sécurité.



#### Orientations 2019-2020

#### La troupe de théâtre de l'ARBR

Après le départ de Roland Bousquet et compte-tenu de l'ancienneté de la troupe et de la grande motivation des comédiens, l'ARBR avait accepté en 2018-2019 un déficit prévisible important de l'activité Théâtre, lié au coût d'un metteur en scène.

On rappelle que le financement de la troupe est assuré par les recettes des représentations, l'ARBR faisant une avance de frais annuelle et payant la location du théâtre de la Gobinière.

Grâce à la très forte implication de la troupe, et à l'attractivité de la pièce choisie, le bilan financier a été largement positif et l'ARBR accepte de poursuivre l'aventure pour 2019-2020. Cependant, devant la forte augmentation des honoraires de la metteure en scène pour s'aligner sur les tarifs en vigueur dans la profession, la troupe recherche des sponsors pour équilibrer les comptes. Des contrats de partenariat seront signés avec l'ARBR.

La troupe Théâtre de l'ARBR a donc repris ses répétitions pour la nouvelle pièce : "Bella Stravaganza", libre adaptation d'un vaudeville italien d'Edouardo Philippo.

(théâtre de la Gobinière les 24, 25 et 26 janvier et les 31 janvier, 1 et 2 février 2020)



#### Une nécessaire maîtrise de l'organisation et de la sécurité, au service des activités de l'ARBR

Après la forte augmentation de la masse salariale en 2017-2018 due à mise à niveau des salaires après la prise en charge de la paie par un prestataire extérieur, les coûts de personnel sont à présent maîtrisés. La complexité de la réglementation et le nouveau système de prélèvement de l'impôt à la source nous ont confortés dans le bien-fondé de cette <u>sous-traitance de la paie</u>, même si cela a un coût pour l'ARBR.

D'autres règles administratives s'imposent à l'Association. Ainsi, les Articles L 4121-1 et R 4121-1 du Code du travail mentionnent que l'employeur est tenu, en vertu de l'obligation générale de sécurité qui lui incombe, d'évaluer les risques éventuels [dans chaque unité de travail] et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés de son entreprise. Il doit donc rédiger et tenir à jour un « <u>Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels » (DUERP)</u> qui recense l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité du personnel dans [l'entreprise]. Ces mesures comprennent : des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Ce document a été élaboré cette année par un groupe de travail et validé en CA du 16 mai 2019. Nous avons souhaité étendre la réflexion aux risques encourus par les adhérents et les bénévoles de l'association, au cours des activités de loisirs et des manifestations organisées par l'ARBR. Le document est consultable au Bureau de l'ARBR, Il détaille <u>de manière la plus exhaustive possible</u> les risques par activité ou manifestation et va être diffusé aux divers intervenants avant d'être mis sur le site internet.

Dans la même optique, <u>une assurance responsabilité dirigeants</u> a été souscrite en complément de l'assurance RC de l'ARBR.

L'ARBR a aussi souhaité proposer à ses bénévoles du CA ou fortement engagés dans l'association et aux enseignants (salariés ou non), une formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS). L'adhésion au projet a été immédiate. Deux séances de formation ont été délivrées par l'UNASS en mai et novembre 2019, qui ont permis de former ou de réactualiser les connaissances de 24 personnes (9 enseignants, 14 bénévoles dont 7 référents, et notre permanente). Ces formations ont été unanimement appréciées et l'ARBR renouvellera l'expérience.

Enfin, il nous est apparu indispensable de rédiger le <u>Règlement Intérieur</u> de l'ARBR, pour fixer définitivement certains points de l'organisation au vu de la réglementation, comme l'obligation ou non d'un certificat médical, la protection des données personnelles,... ou les règles internes de fonctionnement en matière de remboursement des inscriptions aux activités. Un projet de RI a été rédigé et un groupe de travail se réunira en janvier pour le finaliser en vue d'une mise en application avec les réinscriptions de juin. Chaque adhérent devra signer le RI en même temps que la fiche d'inscription (selon des modalités pratiques que nous allons définir).

Ces (gros) chantiers d'amélioration peuvent être menés à bien grâce à la réflexion et l'implication des **16 membres du CA** de l'ARBR. Nous ne devons cependant pas perdre de vue que l'objectif de l'ARBR est de proposer des activités et des animations aux **750 adhérents** et aux habitants du quartier. Tout cela demande beaucoup d'énergie et de bras. Nous savons que nous pouvons compter sur nos intervenants, **nos référents bénévoles** et aussi ponctuellement sur un nombre d'autres **bénévoles fidèles**, mais ne nous laissez pas nous épuiser dans notre coin, venez nous rejoindre et comme a dit quelqu'un, ce sera : « Un petit pas pour vous mais un grand pas pour l'ARBR ! »



#### Articles L 4121-1 et R 4121-1 du Code du travail.

L'employeur est tenu, en vertu de l'obligation générale de sécurité qui lui incombe, d'évaluer les risques éventuels et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés de son entreprise.

L'employeur doit élaborer et tenir à jour un **document unique d'évaluation des risques** qui recense l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité du personnel dans l'entreprise.

Ces mesures comprennent:

- •des actions de prévention des risques professionnels ;
- •des actions d'information et de formation ;
- •ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

L'employeur a donc l'obligation de transcrire et mettre à jour dans un **document unique** les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement, y compris ceux liés aux ambiances thermiques.



# **Rapport Financier**



#### Résultat de l'exercice 2018-2019

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
Frais de fonctionnement	3 080,49€	Adhésions familles	13 434,00 €
Frais de réceptions, cadeaux	809,96€	Inscriptions activités	107 865,00€
Honoraires	36 599,71 €	participation périscolaire	430,00€
Salaires	47 380,89€	Subvention mairie	5 292,00€
Charges salariales	33 686,46 €	Remboursement CPAM secrétariat	861,88€
Autres charges de personnel (formation,			
médecine travail, externalisation paie)	1 912,79€	Remboursement fonds formation	1 170,71 €
Achats de matériel et prestations/ activités	5 452,85€	recettes activités	11 342,69€
Manifestations (Achats/Prestations/Locations/Sacem)	9 465,00€	Recettes manifestations	3 245,00€
Impôts taxes et assimilés			
(cotisation Fond formation)	1 124,00€	Locations matériel	220,00€
Reversement impôt à la source salariés	306,00€	Intérêts placements	16,43€
Frais bancaires+ traitement ANCV	177,54 €		
s/total	139 995,69 €	s/total	143 877,71€

RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2018-2019 3 882,02 €

Pour mémoire, le budget prévisionnel présenté à l'AG 2018 était déficitaire, de -8 839 €. La différence (+12 721 €) avec le résultat bénéficiaire de l'exercice 18-19 s'explique principalement par la baisse des dépenses réelles liées aux manifestations + activités (-5 080 €), la baisse des autres charges de personnel (-1 800€) et le montant supérieur des recettes d'adhésions+inscriptions aux activités (+6 389 €) soit un excédent de 13 269 € uniquement sur ces trois postes par rapport au prévisionnel.

#### **BILAN AU 31/08/19**

report à nouveau N-1	147 650,85		
résultat net de l'exercice	3 882,02		
régularisation exercice précédent	- 1 109,39		
avance théâtre 2019-2020	- 1 000,00	Compte courant Crédit Mutuel	38 595,67
Op. non encore inscrites au relevé CC	- 811,48	Epargne	110 016,43
	148 612,00		148 612,10



## Résultat prévisionnel 2019-2020

CHARGES		PRODUITS	
Frais de fonctionnement	3 080 €	Adhésions familles	13 550 €
Frais de réceptions, cadeaux	810€	Inscriptions activités	103 880 €
honoraires (-cirque)	34 600 €	participation périscolaire	430€
Salaires (+1%)	47 428 €	Subvention mairie	5 292 €
Charges salariales (+1%)	33 720 €	Remboursement CPAM secrétariat	-€
Autres charges de personnel (formation, méd travail, externalisation paie)	1 913 €	Remboursement fonds formation	1 171 €
Achats de matériel et prestations/ activités	5 343 €	recettes activités	10 522 €
Manifestations (Achats/Prestations/Locations/sacem)	10 000 €	Recettes manifestations	3 500 €
Impots taxes et assimilés (cotisation Fond formation)	1 124 €	locations matériel	220 €
Reversement impôt à la source salariés	350€	Intérêts placements	16€
Frais bancaires+ traitement ANCV	115€		
s/total	138 483 €	s/total	138 581 €



#### Compte de résultat 2018-2019

		Recettes	Dépenses	résultat
Administration				931,70
Adhésions		13 434,00		13 434,00
Participation trajet périscolaire		430,00		430,00
Location tente		220,00		220,00
Subvention Mairie		5 292,00		5 292,00
Assurances SMACL			-465,73	-465,73
Sacem, Spre	hors théâtre		-1 200,91	-1 200,91
frais de réception/cadeaux			-809,86	-809,86
frais de fonctionnement	Equipement bureautique, abonnement telephonique, fournitures		-794,35	-794,35
  Impression journal			-619,50	-619,50
salaires+charges(+ IS) Permanent		861,88	-13 434,86	-12 572,98
	Cotisation FF	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-1 124,00	-1 124,00
Formation continue	Dépenses de formation		-707,79	-707,79
	Remboursement FF	1 170,71		1 170,71
Gestion des salaires (PSL)		-,	-1 205,00	-1 205,00
Médecine du travail			0,00	0,00
Services bancaires			-114,89	-114,89
Frais de traitement ANCV			-62,65	-62,65
Activités annuelles			·	5495,89
Inscriptions aux activités		107 802,35		107 865,00
Honoraires			-32 399,71	-32 399,72
Salaires+charges intervenants salariés			-67 450,99	-67 450,99
Salariat ponctuel	intervenant chorale		-181,50	-181.50
reverst DGFIP (impôt à la source)			-306,00	-306,00
Autres recettes (entrées, stages)		1 557,00		1 557,00
Achats de matériel activités			-3 501,89	-3 501,89
Gala de danse		2 775,00	-4 117,96	-1 342;96
Représent° théatre de l'ARBR	bilan représentations	7 010,19	-1 553,25	5 456,94
	honoraires		-4 200,00	-4 200,00
Manifestations				-2 499,75
St Jean		2 944,00	-5 378,57	-2 434,57
WE printemps de l'ARBR		301,00	-336,18	-35,18
Téléthon			-30,00	-30,00
	TOTAL	142 977,13	-139 822,94	3 154,19
Opérations financières				
Titres		0,00		0,00
Intérêts épargne		16,43		16,43
	VED 0105		2.004.62	16,43
RESULTAT DETAILLÉ DE L'EX	<u>XERCICE</u>		<u>3 881,62</u>	



- Questions de la salle ?



## Renouvellement du CA

#### CA 2018-2019

Agnès Ahogny, Valérie Benoit, Annie Boret, Anne Calais, Béatrice Camelio, Franck Doulay, Sylviane Girardet, Christiane Hénoux, Didier Hopchteidre, Françoise Huot, Marie-Hélène Mauboussin, Josiane Noury, Gérard Pezennec, Christophe Quillet, Bruno Resano,

Pierre Gadé souhaite se mettre temporairement en retrait du CA, il reste cependant destinataire des comptesrendus et de toutes les informations importantes, et pourra être consulté sur ses domaines de compétence. Il aidera notamment l'équipe pour la préparation de la Saint-Jean.

# **Candidatures 2019-2020** *et ... ?*

Première réunion du nouveau CA et élection du bureau le jeudi 5 décembre 2019



## Assemblée Générale 2019

## Merci de votre attention!